

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 AVRIL 2017

---

## *Présents :*

Jean-Claude Brus - Jean-Luc Dessales - Pascal Ressegair - Michel Francois - Anne-Lise Peysson (procuration de Jacques Verdoulet) - Françoise Lafont Brigitte Clément (procuration de Stéphanie Pascal)

## *Absents :*

Tanguy Bouchet - Sandrine Gleize

## *Secrétaires de séance :*

Jean-Luc Dessales

## *Ouverture de la séance : 20 h 00*

Lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2017 : approuvé à l'unanimité

Point sur les élections : lecture de la circulaire de la préfecture et consignes de la gendarmerie.

Monsieur le maire nous donne les consignes pour le bon déroulement des élections. Nous établissons le planning des permanences, le nombre de scrutateurs et assesseurs.

Ordre de service adressé au cabinet d'architectes Peysson/Vettorelo pour le diagnostic des batiments de la maire et de l'école.

Au chemin de la Draille le Bureau d'études Sage est en discussion avec les experts des assurances chargé de l'étude.

Les commandes seront faites semaine 16 pour

- les jeux des enfants
- Le nettoyeur à haute pression
- L'auto-laveuse pour la salle des fêtes.

Pour le logement de ST Pons l'entreprise Ferreira est chargé du scellement des gonds des volets en facade sud et des travaux de rejointement du mur mitoyen L'étude concernant la signalétique est terminé, nous devons faire nos observations.

Demander le chiffrage et voir l'autorisation des propriétaires pour l'implantation.

Un arrêté concernant les décharges sauvages de végétaux et de gravats sera pris sur tout le territoire de la commune. Publication dans la prochaine gazette.

Concernant les travaux sur l'aire de jeux il faut demander au terrassier de faire une DICT car le cable haute tension passe sur le site.

Subventions 2017 :

Débat sur tous les dossiers adressés en mairie.

Pour l'association animation sociale du haut nyonsais Monsieur le Maire rencontrera Madame Marie Fernandez la présidente pour lui expliquer notre position.

Les associations sont invitées à adresser leur demande en mairie sans oublier de fournir le bilan de l'année écoulée, la demande de subvention et un RIB pour le versement.

Nous faisons le point pour le bon déroulement de la journée communale du 20 mai.

Deux permis de construire : avis défavorable du CM pour Mr Alain et Mme Anne D'Haeyere.

Les terrains se situent en zone naturelle et hors de la SCI Camp privé de Saint Pons.

## Informations :

- ENEDIS déplacera la ligne électrique aérienne au-dessus du Centre Équestre.

- Conseil des écoles du 28 mars : remerciement adressé au Maire par le Sivos pour les subventions octroyées pour la classe de découverte.

Il y aura 25 élèves en maternelle pour la prochaine rentrée scolaire.

- Numérotation de la maison Fratesi / Giry : Françoise est chargée de ce dossier.

- SPANC : redevance annuelle de 25 € le contrôle passe à 10 ans.

Redevance ponctuelle pour vente 100 €.

Contrôle vérification maison neuve 140 €

Chemin du col vers Eyroles, Christian Verdun propose de reprofiler la voie pour améliorer le passage des véhicules.

Compte rendu de Mr le Maire sur le schéma directeur d'assainissement.

*Fin de séance à 22 h 30*